



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Tél. : +1 514-954-8226

Réf. : LM 1/16.1-10/57

le 18 juin 2010

Objet : Conférence diplomatique sur la sûreté de l'aviation,
Beijing (Chine), 30 août – 10 septembre 2010

Suite à donner : Prendre note et donner suite aux
dispositions administratives figurant en pièce jointe

Madame, Monsieur,

Comme suite à ma lettre LM 1/16-10/10 du 5 février 2010, j'ai l'honneur de vous transmettre, à l'intention des délégués qui assisteront à la conférence, des renseignements sur le lieu de la conférence, la Plénière d'ouverture, les modalités d'inscription, la documentation, les conditions d'admission et les conditions sanitaires, les réservations d'hôtel, le transport à partir de l'aéroport et d'autres renseignements généraux.

Les délégués sont invités à donner suite aux dispositions administratives figurant en pièce jointe.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Raymond Benjamin
Secrétaire général

Pièce jointe :

Dispositions administratives

10-2417 — SL_2010_057_FULL_FR_EDENPROD_#303015_v1.DOC

PIÈCE JOINTE à la lettre LM 1/16.1-10/57

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

1. Lieu de la Conférence

1.1 Le Gouvernement chinois a offert d'accueillir la Conférence diplomatique, qui se tiendra à l'hôtel Asia.

1.2 L'hôtel Asia se trouve au 8, XinZhong West Street, GongTi North Road, Beijing, République populaire de Chine, code postal : 100027, téléphone : 86-10-65007788, fax : 86-10-650080001.

2. Plénière d'ouverture

2.1 La Plénière d'ouverture se tiendra le lundi 30 août 2010 à 10 heures dans la salle de conférences Asia, précédée d'une réunion informelle des chefs de délégation à 9 h 30 au même endroit.

3. Inscription

3.1 Tous les délégués sont invités à se préinscrire en ligne en remplissant le formulaire d'inscription disponible à l'adresse <http://www.icao.int/DCAS2010/> ; le nom d'utilisateur et le mot de passe sont les suivants :

Nom d'utilisateur : DCAS-China
Mot de passe : LEB-DC2010

3.2 Après s'être inscrit en ligne, il convient d'imprimer la page de confirmation et de la présenter au bureau d'inscription de la conférence, avec l'original des lettres de créance et des pleins pouvoirs.

3.3 Le bureau d'inscription, situé dans le hall de l'hôtel Asia, sera ouvert le samedi 28 août 2010 de 12 à 17 heures, le dimanche 29 août de 10 à 17 heures, puis chaque jour du 30 août au 10 septembre inclus, de 8 h 30 à 17 heures. Au moment de leur inscription, les délégués recevront un badge d'identité à présenter pour avoir accès à la conférence.

3.4 Ces renseignements annulent et remplacent ceux qui figuraient au paragraphe « Inscription et autres dispositions » de la Pièce jointe B à la lettre LM 1/16.1-10/10.

4. Documentation

4.1 Les documents que votre Administration peut souhaiter présenter pour examen à la Conférence devraient être envoyés par des moyens électroniques, sous format Microsoft Word, au Siège de l'OACI, à Montréal, via icaohq@icao.int, avec copie à LEB@icao.int.

4.2 Les documents reçus après le 19 juillet 2010 ne seront pas traduits et ne seront publiés que dans la langue d'origine.

4.3 Les documents reçus d'organisations internationales ne seront pas traduits et ne seront publiés que dans la ou les langues dans lesquelles ils auront été présentés. Ces documents doivent parvenir à l'OACI d'ici le 16 août 2010 au plus tard.

4.4 Lors de l'enregistrement, les États qui demandent des documents papier devraient fournir à l'OACI les noms des délégués (maximum de 4) auxquels ces documents sont destinés ; ces délégués recevront un ensemble complet de documents après leur enregistrement. Il convient de noter que la

distribution des documents papier se limitera à quatre copies par délégation d'État membre et à deux copies par délégation d'observateur.

4.5 Si les noms des délégués ne sont pas fournis lors de l'enregistrement, comme il est mentionné au paragraphe 11.4 ci-dessus, alors le chef de délégation ainsi que le premier suppléant du chef de délégation enregistré recevront des copies papier dans la langue de leur choix. Les autres délégués (un maximum de deux par État) recevront des copies papier dans la langue de leur choix sur la base du premier enregistré, premier servi, à moins que d'autres critères de distribution n'aient été spécifiés par le chef de délégation.

5. **Conditions d'admission**

5.1 Les délégués doivent s'assurer des conditions d'admission en Chine et, s'il y a lieu, obtenir un visa de l'ambassade ou du consulat de Chine le plus proche. Aucun visa ne sera délivré à l'arrivée en Chine.

6. **Conditions sanitaires**

6.1 Les délégués sont invités à s'assurer des conditions sanitaires en vigueur pour la Chine au moment de la Conférence diplomatique.

7. **Services médicaux**

7.1 Des dispositions seront prises pour assurer les services médicaux dont les délégués pourraient avoir besoin sur les lieux de la Conférence diplomatique.

8. **Réservations d'hôtel**

8.1 Des tarifs réduits ont été négociés auprès de plusieurs hôtels pour les délégués ; la liste de ces hôtels ainsi qu'un plan indiquant leur emplacement sont affichés sur le site web mentionné au paragraphe 3.1 ci-dessus. Lorsqu'ils feront leurs réservations, les délégués devraient informer l'hôtel qu'ils participent à la Conférence diplomatique.

8.2 Il est recommandé que les délégués fassent leurs réservations d'hôtel dès que possible pour s'assurer les meilleures conditions de logement.

9. **Transport depuis l'aéroport**

9.1 Des services de transport public seront disponibles à l'aéroport. Les délégués pourront s'adresser au comptoir d'accueil prévu à cet effet. La plupart des hôtels peuvent assurer des services de transport s'ils sont prévenus d'avance.

10. **Climat et tenue vestimentaire**

10.1 Août et septembre sont généralement ensoleillés et les températures varient de 20 à 35 degrés Celsius.

10.2 La tenue de ville est exigée pour tous les événements officiels.

11. **Courant électrique**

11.1 Le voltage en Chine est de 220 volts.